

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE
SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 octobre à 18h30, les membres du Conseil Municipal de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 3 octobre 2025, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Maire de la Commune.

Étaient présents :

M. Yves VILLANUEVA, Mme Vanessa CHAUVEAU, M. Jean-Luc COUTAN, Mme Marie-Astrid FROMET, M. Pierre-Yves BAGARRE, Mme Edwige DO NASCIMENTO, M. Dominique MOIRAS, Mme Catherine PAREY, M. Teddy LELONG, M. Jean-Pascal GAUTHIER, Mme Stéphanie LEPINE, Mme Chantal MAUPOU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient excusés et ont donné pouvoir :

M. Sylvie CESSAC donne pouvoir à Mme. Vanessa CHAUVEAU,
M. Daniel CHAMBINAUD donne pouvoir à M. Yves VILLANUEVA,
Mme Ludivine SIMON donne pouvoir à M. Jean-Luc COUTAN

Étaient excusés :

Mme Stéphanie LAVIOLETTE, M. Arnaud POULAS, M. Jérôme FERRE, M. Philippe GUITTIER,

Secrétaire de Séance :

Mme Vanessa CHAUVEAU

DELIBERATION 2025_69 : INTERCOMMUNALITÉ // ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024.

Vote unanimité

DELIBERATION 2025_70 : INTERCOMMUNALITÉ // ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISEEMENT NON COLLECTIF 2024.

Vote unanimité

DELIBERATION 2025_71 : INTERCOMMUNALITÉ // ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX EN QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2024.

Vote unanimité

DELIBERATION 2025_72 : FINANCES // ADMISSION EN NON-VALEUR 2025.

Vote unanimité

DELIBERATION 2025_73 : FINANCES // TARIFS DE LOCATIONS DES HABITATS LEGERS DE LOISIRS (CHALETS) POUR 2026.

Vote unanimité

DELIBERATION 2025_74 : FINANCES // DEMANDE DE SIBVENTION // VIDEO PROTECTION.

Vote unanimité

DELIBERATION 2025_75 : RESSOURCES HUMAINES // ADHESION CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES SOUSCRIT PAR LE CENDRE DE GESTION DE LOIR ET CHER

Vote unanimité

DELIBERATION 2025_76 : RESSOURCES HUMAINES // MODIFICATION DU RISEEP.

Vote unanimité

DELIBERATION 2025-77 : FINANCES // CUMUL RIFSEEP AVEC INDEMNITE DE MANIEMENT DE FONDS POUR LES REGISSEURS TITULAIRES.

Vote unanimité

Le secrétaire de séance,
Mme Vanessa CHAUVEAU

Le Maire,
M. Yves VILLANUEVA

